

Le Bonnet Rouge

DIRECTION & PUBLICITE
14, rue Drouot (Paris 9^e)
Téléph. : CENTRAL 69-70

Quotidien Républicain du soir
5 centimes — PARIS ET DEPARTEMENTS — 5 centimes

RÉDACTION & ADMINISTRATION
142, rue Montmartre (Paris 2^e)
Téléph. : CENTRAL 60-62

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.
Les abonnements pour 6 mois sont reçus

DIRECTEUR :
Miguel ALMEREYDA

Pour la Publicité s'adresser à la Direction
14, rue Drouot, Paris (9^e)

CONTRE L'ALCOOLISME LES INTRIGUES DES BOUILLEURS

Et voici que les bouilleurs de crû, une fois de plus, partent en guerre. Ils ont ordonné la mobilisation de toutes leurs forces, de tous leurs alliés, y compris les députés. Ils ont juré d'empêcher le vote du projet Ribot et, pour en arriver à leurs fins, tous les moyens leur semblent bons. A peine les dispositions générales du projet Ribot étaient-elles connues que les bouilleurs de crû mettaient en mouvement tous leurs élus. Ce fut une avalanche d'ordres du jour. Toutes les assemblées dans lesquelles les bouilleurs ont des représentants ou des gens qui, sans être leurs élus, ont à compter avec eux, furent sollicités de protester avec éclat contre le projet de l'honorable Ministre des Finances. Et la sollicitation est pressante. Elle a toutes les allures d'un ordre, d'un ordre qui s'accompagne de menaces. C'est ainsi que les bouilleurs de crû ont pu entraîner avec eux, traîner après eux, enchaîner de force à leur cause, un certain nombre d'assemblées élues : il y eut des conseils municipaux, des conseils d'arrondissement, et même quelques conseils généraux. Mais ce n'était là que des manœuvres préliminaires, des intrigues préparatoires.

C'est au Parlement que va se décider le sort de l'odieuse loi de 1910. C'est au Parlement que les bouilleurs de crû, par leur audace et leur impudence, ont imposé à quelques assemblées de village et à quelques élus cantonaux ont élu les députés et les sénateurs, ont intimidé la Chambre et le Sénat. Et les bouilleurs de crû, pour empêcher qu'il soit voté, les représentants des bouilleurs à la Chambre des députés viennent de s'allier aux députés du monopole de l'alcool. Ces deux groupes alliés rétrograderont-ils par leurs manœuvres arbitraires, à retarder indéfiniment la discussion et le vote du projet du Ministre des Finances, ou même de le faire repousser ? On n'ose pas le supposer un seul instant, car le scandale, véritablement, serait trop grand. Que penserait le pays, s'il croyait les députés qui, pour combattre l'alcoolisme, dont ils se sont affirmés les ennemis irréductibles, ont interdit jusqu'à la fabrication de l'absinthe, de déjouer, rétracter leurs votes, renier les principes dont ils s'inspiraient, défaire toute

leur œuvre en maintenant ce fléau, pire que tous : le privilège des bouilleurs de crû ? Que croirait-on aussi en comparant la mansuétude et la pusillanimité dont le Parlement ferait preuve vis-à-vis de ces privilégiés que l'opinion condamne, avec la sévérité qui caractérise toutes les mesures qui furent prises, par les pouvoirs publics, contre les commerçants et les débiteurs ? Ces mesures furent nombreuses et rigoureuses. Elles portaient à toute une catégorie de citoyens français un préjudice considérable. Et pourtant, parce qu'il s'agissait de l'intérêt national, parce qu'on leur disait que la santé publique et le salut de la race l'exigeaient, commerçants et débiteurs ont tout accepté. Ils sont prêts à accepter, de même, du moins dans son principe, le projet Ribot, auquel il suffira dès lors d'introduire quelques mesures modificatives imposées par la complexité du problème et la multiplicité des intérêts qu'il met en jeu. Ainsi, le redoutable fléau de l'alcoolisme recroirait un coup fatal. Un grand service serait rendu au pays. Ce service, la nation le devrait à l'entente de tous, aux sacrifices des uns et des autres.

Et c'est dans de telles circonstances, que, seuls intrus, seuls irréductibles, seuls attachés féroce à leur égoïsme, les bouilleurs de crû, par leur opposition, tentent de faire échec à ce projet libérateur ? Il ne se trouvera pas un Parlement pour épouser leur querelle mesquine et servir leur égoïsme. La Commission de Propagande de la Ligue Nationale contre l'alcoolisme vient de se réunir au siège de cette Ligue, 147, boulevard Saint-Germain, sous la présidence de M. Chaillay. Après un exposé par M. Riemann, secrétaire général, de l'agitation déjà provoquée par la Ligue contre le privilège des bouilleurs de crû, une discussion s'est engagée à laquelle ont pris part les représentants de toute la presse sur les meilleurs moyens pour arriver à créer un courant irrésistible d'opinion qui entraîne le vote des Chambres. Parmi ces moyens la Commission a sécrété notamment : Une démarche auprès du Président du Conseil et du Ministre des Finances, pour obtenir du Gouvernement qu'il pèse de toute son influence sur le Parlement en faveur de la suppression du privilège. Une démarche auprès du Ministre de l'Agriculture pour lui signaler l'intérêt que présenterait la création de différentes industries telles que cidreries, confiseries, fabriques de cidres champagnisés destinés à utiliser les pommes que font bouillir actuellement les récoltants. Une démarche auprès du Ministre de la Guerre pour obtenir l'insertion, dans les films cinématographiques destinés au front, de maximes, et si il est possible, de scènes antialcooliques.

En Grèce et en Serbie

Heures d'Attente

Il ne faut pas se dissimuler la gravité de la situation militaire en Serbie. Il ne faut même pas se dissimuler que supposés les événements à venir, il n'y a rien de simple à l'impulsion des opérations actuelles, c'est-à-dire de considérer la partie définitivement perdue pour les Serbes. C'est même la modification complète du plan de campagne des alliés en Orient qu'il importe alors d'envisager. Cependant, nous sentons tous que l'impulsion actuelle ne doit pas diriger jusqu'au bout et décider du sort de la guerre en Serbie. Nous sentons tous qu'au-dessus des événements que nous examinons chaque jour, plane la promesse d'une intervention vigoureuse et décisive qui ne parvient pas à se libérer des entraves diplomatiques. Nous sommes ainsi réduits à commenter une situation éminemment grave à grand renfort d'hypothèses, tombant de conjecture en conjecture sans pouvoir jamais s'attacher à une conception nette et substantielle. Dans l'état actuel de la situation, les opinions les plus opposées ne sonnent ni à rejeter, les hypothèses les plus contradictoires peuvent également revendiquer leur part de probabilité. C'est pourquoi nous n'hésitons pas à répéter ce que nous avons dit à plusieurs reprises déjà. La vraie adresse consiste à l'heure actuelle, à considérer ce qui se passe là-bas, dans l'enfer balkanique, sans vouloir ensuite interroger l'avenir. C'est à cette seule nécessité qu'il nous faut encore, pour quelques jours, nous soumettre. Vouloir plus, serait vain.

R. Lecointre-Patin.
La situation des Serbes est critique
Athènes, 17 novembre. — Les évènements de Salonique, reçus de différentes sources, confirment que la situation des Serbes est critique. Les troupes serbes ont cessé leur résistance héroïque dans le delta de Babona et se retirent sur la ligne Preba-Monastir. Les Bulgares avancent aussi par Krachovo. (L'Information).
Un contre quatre
Athènes, 17 novembre. — Un mandat de Salonique à l'Empire que les Serbes ont abandonné le col de Babona et se retirent sur Preba. Les Bulgares ont dépassé 20.000 Bulgares. Une autre dépêche de Salonique adressée à la Patrie dit que la réoccupation de Tolo par les Bulgares est confirmée. C'est évidemment une grande importance, dit ce journal, parce qu'il pourrait rompre la continuité du front serbe.
La résistance sur les hauteurs de Babona
Athènes, 17 novembre. — J'apprends de bonne source que les Bulgares ont occupé la ligne Isvorad (Isvor-Brod) au delà de la passe de Babona. Les Serbes, malgré leur petit nombre, continuent à défendre les principales hauteurs.
Les Bulgares contre Prilep
Athènes, 17 novembre. — Des télégrammes de correspondants annoncent que les forces bulgares qui, près de Tolo, continuent leur mouvement d'investissement en retraite, se replient sur les hauteurs situées au nord des positions françaises.
Le calme règne sur le front de Krivolak
Dans la région de Sirozmitza, les Français tiennent position sur des hauteurs dominant la route conduisant à Kostorino. Cette dernière place fut évacuée par les Bulgares qui se trouvaient dans l'impossibilité de s'y maintenir. Quelques détachements bulgares se sont retirés aux troupes françaises. Interrogés ils répondirent qu'ils pensaient combattre des Allemands, mais quand ils surent qu'ils se battaient contre les Français ils désertèrent. Ils ajoutèrent que leurs camarades avaient la même impression qu'eux en combattant.
Une opinion grecque
Athènes, 17 novembre. — Le Patrie écrit : « Les Français ont remporté leurs succès, sur le front de la Grèce, contre des forces bulgares de beaucoup supérieures à celles dont ils disposaient. »
L'intervention italienne
Rome, 17 novembre. — L'Agence Nationale a déclaré, la nuit dernière, que le Cabinet italien décidera que l'Italie doit s'associer à ses Alliés dans toute action prise par rapport à l'Attitude de la Grèce.
Un changement significatif a été introduit
hier, dans la loi concernant les navires étrangers dans les ports italiens pour le service du gouvernement. Dans l'avenir, le gouvernement prendra le commandement de ces navires et les transférera sous le pavillon italien, sans paiement. Cela s'adresse directement aux navires allemands. Les navires autrichiens ont été saisis depuis longtemps.

Chez les Bulgares
Les imprévus de la campagne serbe
Lyon, 18 novembre. — Le major Morath écrit dans le Berliner Tageblatt : « L'arrivée de nouveaux renforts alliés dans la partie sud-est de la Serbie aurait une grande importance pour la campagne bulgare. La Bulgarie devrait alors employer en Serbie les réserves qu'elle pensait mettre à la disposition de l'Allemagne pour combattre les Russes. »
M. Radoslavoff n'est pas content des Grecs
Laysane, 18 novembre. — M. Radoslavoff a fait au correspondant de la Deutsche Tages Zeitung à Sofia la déclaration suivante : « J'ignore ce qu'il adviendra avec la Serbie,

car avec ce peuple on doit toujours s'attendre à des surprises. » Nous ne saurions être satisfaits de la Grèce, qui a autorisé le départ de troupes alliées, mettant ainsi la Bulgarie en danger. »
Les intentions bulgares
Laysane, 18 novembre. — Suivant la Nouvelle Presse Libre, de Vienne, la Bulgarie considérera sa campagne comme terminée lorsqu'elle aura occupé la Macédoine.

Les Négociations avec la Grèce

M. Donyx Cochon à Athènes
Athènes, 17 novembre. — Après sa visite au Président du Conseil, M. Donyx Cochon, ministre d'état français, est allé se faire inscrire au palais royal ; puis il est allé déposer sa carte chez les ministres. A cinq heures, de l'après-midi, il s'est rendu chez M. Zizoulas avec lequel il s'est entretenu plus d'une heure. M. Donyx Cochon continue à recevoir partout sur son passage des marques multiples de la sympathie la plus vive. Le ministre français sera reçu demain matin à dix heures par le roi et le reine. Le premier séjour de M. Donyx Cochon à Athènes sera de courte durée ; il est probable qu'il partira demain soir ou après-demain pour Salonique ; mais dans quelques jours, il sera de retour à Athènes. La réception que la municipalité d'Athènes prépare en son honneur n'aura lieu qu'après le retour de Salonique de M. Donyx Cochon.
Un peu moins d'intransigeance
Athènes, 18 novembre. — Le gouvernement adopte une attitude moins compromettante. J'apprends d'une source autorisée que l'on recherche une solution satisfaisante et digne de la question des troupes des Alliés, qui pourraient chercher refuge sur le territoire grec ; mais qu'il hésite à faire une déclaration dans la forme demandée par les puissances de l'entente.

Communiqués Officiels

TROIS HEURES
En Artois, canonnade violente dans les bois de Ginchy.
Nous avons exécuté une concentration de tir de nos engins de tranchée sur les organisations allemandes des carrières d'Herbecourt dans la vallée de la Somme et bombardé vigoureusement les tranchées d'Autrechères sur la rive nord de l'Aisne. Nuit sans incident sur le reste du front.
Communiqué russe
Petrograd, 17 novembre. — Communiqué de l'état-major du généralissime : Sur le front de la région de Riga, on ne signale qu'un feu d'artillerie réciproque. Sur la Dvina, dans la région de Friedrichstadt et sur le front de la région de Jaskovsk, le calme règne. En aval de Dvinsk, des détachements ennemis ont tenté en plusieurs endroits de traverser la Dvina en canots, mais ils ont été repoussés. A l'ouest de Dvinsk, dans la région du lac de Sventen, les Allemands ont été forcés d'abandonner une partie de leurs tranchées et de se replier. Dans les retranchements abandonnés, nous avons trouvé des fusils, des munitions et de nombreuses cartouches. Un zeppelin volant sur la région de Dvinsk, dans la nuit du 15 au 16, a lancé des bombes dont une partie sont tombées dans les retranchements allemands, y occasionnant de graves pertes parmi les Allemands et y provoquant une panique. Sur le front entre la région de Dvinsk et le rivièrè Fripet, le calme règne. Sur la rive gauche du Svir, dans la région de la gare du chemin de fer de Tchertorysk, les combats continuent. Près de Tchertorysk, l'ennemi se livre à des attaques obstinées. Notre artillerie a dispersé à maintes reprises l'ennemi approchant de la rivière. Sur le reste du front méridional et en Galicie, feu d'artillerie et d'infanterie. Sur le front du Caucase, aucun changement.

DERNIERE HEURE

SIMPLE HISTOIRE. — Deux femmes passaient. L'une portant un pot de fleurs, l'autre un panier de légumes. Elles se croisent, se regardent, se saluent. L'une dit à l'autre : « Tu es contente de ton mari ? » L'autre répond : « Oui, mais il ne m'aime pas. »
Le conseil de guerre des Alliés
La rencontre des ministres français et anglais à Paris ne manquera pas de produire une excellente impression. Tandis que l'état-major allemand commande en maître à toutes les armées alliées, chacune de leur côté, une liberté d'action qui ne va pas toujours sans quelque inconvénient. Il est bien évident que la France, dont la cause est précisément la défense des libérés des peuples, ne pouvait s'arroger le titre de directeur général des opérations. Les intérêts de ses Alliés sont d'ailleurs trop divers, et Russes, Italiens ou Serbes pourraient peut-être voir d'un mauvais oeil le gouvernement français se mêler de leurs affaires sur des fronts qu'il est moins bien placé qu'eux pour connaître. Toutefois, tout en laissant à chacun toute liberté d'action et la plus grande initiative, on ne peut que reconnaître qu'un échange de vues plus régulier sur les diverses possibilités de coopération entre les armées alliées ne pourrait tendre qu'à un résultat excellent. Notre président du conseil déclarait dans la proclamation gouvernementale du 3 novembre dernier : « Nous estimons que la coordination des efforts des nations alliées peut et doit se faire encore plus complète et surtout plus prompte ; si maladroite qu'elle soit à établir sur des théâtres si variés et si distants, nous sommes résolus à la réaliser par des rapports plus fréquents, par des contacts de plus en plus intimes. » La veille, M. Asquith, premier ministre anglais, avait exprimé la même opinion : « J'attache une très grande importance à ce que nous ayons une plus complète et intime coordination entre les Etats-majors des diverses nations alliées. » L'Unité d'Action, c'est la clef de la Victoire. Ne l'oublions pas !
Georges-Bazile.

LA VIE PARLEMENTAIRE LES TRAVAUX DES COMMISSIONS

Le Budget

La Commission du budget, méconnaissant le règlement, vient — avant le dépôt sur le bureau de la Chambre, du projet de crédits pour le premier trimestre 1916 — de se saisir de la question en confiant aux rapporteurs spirituels le soin de distinguer, par chapitre s'il y a lieu, les crédits normaux et autres résultant de la guerre. La Commission du budget a simplement oublié que son mandat n'était valable que pour les projets afférents à l'exercice 1915. Certes, quelques membres croient que l'article 11 du nouveau règlement de la Chambre qui a subrepticement donné le nom de Commission permanente à la Commission du budget, au lieu de la maintenir, comme le veut la logique, au titre de Commission annuelle — le budget étant lui-même annuel — était applicable. Ils commettent une erreur manifeste. La Commission du budget actuel a été nommée au début de la législature, en juin 1914 au titre de commission des crédits. A la suite d'une décision de la Chambre, elle est devenue Commission du budget pour examiner seulement les projets financiers de l'exercice 1915. Elle ne peut, en aucune façon, se prévaloir du vote, en mars 1915, d'un nouveau règlement qui a assimilé, — par erreur d'ailleurs — la Commission du budget à une grande Commission permanente à mandat de quatre années. Il devient donc nécessaire, dès le dépôt des douzièmes provisoires pour 1916, de passer, selon la procédure ordinaire, à l'élection de la Commission du budget pour 1916. La Chambre fera bien de prendre en considération les propositions qui demandent d'élever à 70 ou 80 les commissaires de la Commission du budget (1) qui voudraient modifier le mode d'élection de cette Commission en faisant nommer par chacune des grandes Commissions permanentes trois délégués, dont la réunion constituerait la Commission du budget. En résumé, la Commission du budget actuel va voir son mandat expiré, c'est une question d'honnêteté de sa part de le reconnaître, et une nouvelle Commission de 44 membres devra être élue pour 1916.

La Chambre ne peut opérer d'une autre façon, en vertu même de son règlement. Elle a en outre chargé diverses délégations de suivre au fur et à mesure les questions intéressant la marine de guerre.
La censure
L'examen des conclusions de la commission de législation civile et criminelle, sur la proposition de loi de M. Paul Meunier, relative à la censure et au régime de la presse en temps de guerre, est inscrit en tête de l'ordre du jour de la Chambre d'aujourd'hui. Mais M. Aristide Briand, président du Conseil, demandera à la commission et à la Chambre de lui permettre de prendre part à cette importante discussion.
De nouveaux sous-marins
M. Cuvinat a attiré l'attention de ses collègues de la commission sénatoriale de la marine sur l'intérêt qu'il y a à activer l'exécution du programme de construction des sous-marins. M. Capart-Janneville a fait un résumé de son rapport sur les projets et les munitions fabriquées par la marine pour le compte de la guerre. Ce rapport a été adopté à l'unanimité. M. Gabrielli a demandé qu'on attire l'attention du ministre de la Marine sur les mesures à prendre en vue d'améliorer les rapports maritimes entre la France, la Corse, l'Algérie et la Tunisie.
L'emploi des gaz asphyxiants
La commission sénatoriale de l'armée s'est réunie, sous la présidence de M. Géméaux. Elle a adopté, à l'unanimité, un ordre du jour motivé, insistant pour l'emploi, sans réserve d'aucune sorte, par nos armées des gaz asphyxiants et pour l'adoption de moyens de préservation plus complets contre les attaques de nos ennemis. La commission se réunira de nouveau vendredi et entendra le gouvernement sur les questions relatives à l'artillerie et aux munitions.

A quand la grâce d'Etcheverry

Cette nouvelle étonnera beaucoup de gens. Etcheverry, l'héroïque bagnard qui sacrifie sa liberté pour répondre à l'appel de la Patrie, attend toujours au pénitencier de l'île de Ré la mesure de clémence qui lui permettra de rejoindre sur le front ses camarades de la Légion. C'est un nouveau supplice infligé à Jean Valjean. Confiant dans la parole du Consul de France, Etcheverry avait cru qu'en l'autorisant à se réhabiliter en versant son sang pour son pays. Cette illusion lui a coûté deux ans de prison. A la suite de la protestation de la Ligue des Droits de l'Homme et de la campagne du Bonnet Rouge, le Conseil des Ministres avait décidé de demander au Président de la République la grâce du forçat patriote. Quand cette nouvelle parvint au pénitencier de Saint-Martin-de-Ré, Etcheverry eut, dans son cachot, une lueur d'espoir. L'épouvantable cauchemar allait être dissipé. L'honneur de reprendre l'uniforme et de servir la France : tels étaient les seuls vœux de Jean Valjean. Or, les jours se sont écoulés, les semaines aussi — et Etcheverry est toujours en prison. Nous n'avons pas voulu croire autrefois que la France était capable de revenir sur la parole donnée par son consul. Nous ne voulons pas croire aujourd'hui que le nouveau conseil des ministres se refuse à contresigner les décisions prises par son prédécesseur. Le véritable coupable, dans cette histoire, c'est la bureaucratie. Elle a oublié qu'il s'agissait de la liberté d'un homme. Lorsqu'il est question d'arracher des griffes de la justice une mesure de clémence, on se heurte à des montagnes de formalités et de paperasseries. La Nation entière a réclamé, pour Etche-

Législation ouvrière

La Commission du Travail s'est réunie hier. Elle a pris connaissance d'une note de M. Albert Béland relative aux salaires des ouvriers travaillant pour le compte des titulaires ou sous-titulaires des marchés d'industrialisation et d'équipement passés par l'Intendance. La Commission a examiné la question de la reprise du Travail après la guerre dans ses rapports avec le développement économique et avec l'application de la législation ouvrière. Elle a décidé de prendre, dès l'instant, position très nette en ce qui touche le maintien intégral des Lois qui régissent le travail.

A la commission sénatoriale de l'armée

M. Aristide Briand, président du Conseil, a été entendu hier par la commission sénatoriale de l'armée, sur la situation militaire dans les Balkans. Après le départ des ministres, une discussion s'est engagée et un ordre du jour a été présenté, dont les termes seront examinés par le bureau et soumis à la commission dans la séance de cette semaine.

Une enquête sur l'expédition de Salonique

La commission de la marine de guerre a chargé une délégation d'aller à Marseille pour se rendre compte des conditions dans lesquelles se fait le chargement et le transport du personnel et du matériel à destination de Salonique. Elle a en outre chargé diverses délégations de suivre au fur et à mesure les questions intéressant la marine de guerre.

Les dévots contre le clergé

Les neo-royalistes de l'Action Française sont des athées, des positivistes, des agnostiques et, plus vraisemblablement encore, des funistes. Mais ils se donnent pour les meilleurs défenseurs de l'Eglise et ils se sont constitués les chiens de garde de l'orthodoxie. Ils insultent les uns et les autres, au nom du catholicisme romain, de ses dogmes, de sa morale, et de sa discipline. Mais avec nous en quels termes, ils parlent de l'allocution dont nous citons hier quelques passages. Allocution prononcée par le curé-archiprêtre des Sables-d'Olonne, M. Robert de Boinet, prêtre de la Meissa du Pape, et approuvée, au nom de l'évêque de Luçon, ce diocèse vendéen qui est sans vicarè général ? « Los plus stupides des méprises commises contre les doctrines d'Action Française par des conservateurs libéraux imputent à notre abstention leurs échecs électoraux. » Stupides méprises ! Voilà en quels termes ces bons apôtres, ces dévots compassés, ces fanatiques de la hiérarchie catholique, les cœurs chauffés parlent des propositions tenues par le curé vendéen, prêtre du Pape, et approuvées par un vicarè général. On saisit la mesure de leur dévotion et l'on perçoit les limites de leur orthodoxie. Ils veulent bien respecter le clergé, mais seulement quand il se met à leur service. Sinon : « stupide ». verry, et droit de retrouver sa place dans son régiment. Est-ce que la volonté du pays et la décision des ministres se briseraient devant l'opposition des bureaucraties ? Garder plus longtemps Jean Valjean au cachot serait la plus détestable et la plus impopulaire des mesures. Asses de tergiversations ! M. le Président de la République, salue la grâce d'Etcheverry !
Léo Poidea.

Les Bandits ne répondent pas

L'Action française continue à donner son filon quotidien : « La finance boche et la Révolution ». Mais vous pouvez le lire et le lire : il n'y a rien. A toutes les questions que nous leur avons posées, les bandits royalistes se gardent de répondre. Nous avions raconté la désertion d'un militaire royaliste de la Ligue d'Action française, un Louis Barthélemy, d'Apt, en Vaucluse. Renouvelant le geste criminel des royalistes sous la Révolution, qui, pour ne pas servir dans les armées de la France, qui étaient les armées de la République, émigrent, passeront à l'étranger, filèrent à l'ennemi, ce royaliste d'Action française, bien qu'il fut mobilisé, profita d'une petite permission pour désertir en Espagne, pour ne pas prendre sa part de la défense nationale, pour échapper à l'impôt du sang. Nous attendons toujours. Nous avions, de même, demandé s'il est vrai que le fils de Léon Daudet, son fils aîné, issu du premier des mariages du « Barbe-Bleue » de l'Action française, le soldat Charles Daudet, soit embauché à Paris. Nous demandions aussi quel était alors son embusqueur. Même silence ! Enfin, Léon Daudet se garde de nous fournir le moindre éclaircissement sur la singulière démarche que fit un jour à la Préfecture de police (service des mœurs) son petit frère le tendre Lucien Daudet, adolescent passionné qui avait à se plaindre d'un jeune secrétaire intime, trop intime. Quant à Maurras, il a renoncé à poursuivre ses diffamations. Il cesse de coloniser Miguel Almereyda en racontant de mensongères histoires de marchés d'armes. Mais il se garde, de même, de fournir la preuve de ses accusations. Cette preuve, nous l'avons mise au défi de la produire. Il nous fit d'abord l'étrange réponse que vous connaissez : « Cela ne vous regarde pas. » Maintenant, plus prudent et plus lâche, il se tait.

Le Conseil de Guerre des Alliés

La rencontre des ministres français et anglais à Paris ne manquera pas de produire une excellente impression. Tandis que l'état-major allemand commande en maître à toutes les armées alliées, chacune de leur côté, une liberté d'action qui ne va pas toujours sans quelque inconvénient. Il est bien évident que la France, dont la cause est précisément la défense des libérés des peuples, ne pouvait s'arroger le titre de directeur général des opérations. Les intérêts de ses Alliés sont d'ailleurs trop divers, et Russes, Italiens ou Serbes pourraient peut-être voir d'un mauvais oeil le gouvernement français se mêler de leurs affaires sur des fronts qu'il est moins bien placé qu'eux pour connaître. Toutefois, tout en laissant à chacun toute liberté d'action et la plus grande initiative, on ne peut que reconnaître qu'un échange de vues plus régulier sur les diverses possibilités de coopération entre les armées alliées ne pourrait tendre qu'à un résultat excellent. Notre président du conseil déclarait dans la proclamation gouvernementale du 3 novembre dernier : « Nous estimons que la coordination des efforts des nations alliées peut et doit se faire encore plus complète et surtout plus prompte ; si maladroite qu'elle soit à établir sur des théâtres si variés et si distants, nous sommes résolus à la réaliser par des rapports plus fréquents, par des contacts de plus en plus intimes. » La veille, M. Asquith, premier ministre anglais, avait exprimé la même opinion : « J'attache une très grande importance à ce que nous ayons une plus complète et intime coordination entre les Etats-majors des diverses nations alliées. » L'Unité d'Action, c'est la clef de la Victoire. Ne l'oublions pas !
Georges-Bazile.

LA VIE DE PARIS

Permissions

Une femme m'écrit : Mon mari qui est au front depuis le 14 septembre 1914, n'a pas encore eu de permission de 6 jours...

chandise, ait voulu spéculer ou trahir les intérêts économiques de sa patrie. Ajoutons que ces brassards étaient destinés à une vieille et authentique maison alsacienne...

LA MARSEILLAISE

Notre confrère André Ithel donnera demain, vendredi, à 3 heures, au Théâtre Albert 1^{er}, 64, rue du Rocher, une conférence sur La Marseillaise et les chants de la Révolution.

Du charbon pour les familles de mobilisés

En attendant que les familles des mobilisés reçoivent le supplément d'allocation de vingt-cinq centimes par enfant, voté par le conseil général...

Les Crémiers et le Beurre

La préfecture de police et le service des fraudes avaient, ainsi que nous l'avons annoncé, il y a plusieurs semaines, pratiqué diverses opérations chez un commissionnaire suspecté d'avoir, dans un but d'accaparement...

Le blessé fleuri

Dans la cour d'honneur des Invalides, en avant des trophées conquis sur l'ennemi, il est exposé un de nos canons de 75, retour de la bataille, glorieusement blessé...

TOUS LES SPORTS

U.V.F. — Tous les membres du corps des Volontaires Cyclistes sont convoqués vendredi soir à 8 heures 30, au bureau militaire de l'U.V.F., 23, boulevard Poissonnière...

Les fonctionnaires civils aux armées

Le général Gallieni a décidé de renvoyer dans leurs dépôts, même s'ils sont R. A. T., tous les fonctionnaires civils mobilisables du ministère de la guerre.

Les Volontaires de la Seine

La Ligue des Volontaires de la Seine dont le siège social est 38, rue St-Lazare offrira le samedi 20 novembre, salle des fêtes de la Marie Brout, une soirée artistique et patriotique...

LE "TIP" remplace le Bourre

Avez-vous PELLERIN, 82, Rue Rambuteau (1130 le 112 km).

Groupes et Syndicats

Syndicats — Bâtiment (au siège). 20 heures. — Comité intersyndical d'action contre l'exploitation de la femme (au siège).

A propos de Romain Rolland

Une Lettre de P.-H. L...

En réponse à mon dernier article paru dans le Bonnet Rouge, M. Romain Rolland adresse les lignes suivantes à son journal officiel en France :

« La bande Loison emploie contre moi les armes les plus perfides. Dans un article du 23 octobre, elle relève son impudent accusateur... »

Sur le caractère germanisant de cette revue, organe de Lujo Brentano, un des 93 intellectuels, M. Romain Rolland, ne comble pas mes informations du 23 octobre.

« Or, le Journal de Genève du 26 juillet dernier disait : Romain Rolland écrit maintenant dans l'International Rundschau... »

« Depuis un an, j'ai sacrifié ma paix, mes succès littéraires, etc. » Sur ces 50 lignes, d'un ton très cordial, il n'y a pas un mot de « protestation » contre les « calomnies » de la revue qui publie la lettre.

« Je veux donc bien supposer que la lettre citée par le Journal de Genève est déloyalement tronquée ou qu'elle est mal traduite dans ses colonnes. Mais alors mon impudente accusation » me parait se réduire à une erreur au moins excusable, puisque j'ai commis cette erreur sur la foi du journal officiel de M. Romain Rolland en Suisse.

« Quoi qu'il en soit je donne acte très volontiers à M. Romain Rolland qu'il n'a jamais écrit dans une revue allemande. Il a fait mieux. Il a inscrit son nom, à titre fixe et régulier, sur la liste de patronage d'une publication prussienne : le Bulletin du Bund Neues Vaterland, Berlin W. 50, Tauentzienstrasse 9.

Cordialement à vous. P. H. L.

Poursuites scandaleuses

Demain sera jugé au tribunal de Pontoise une affaire de vol de bois, laquelle, par les circonstances du prétendu délit et la situation des inculpés, sort de la banalité.

Quand il y a quinze mois, la nécessité se fit impérieuse de mettre véritablement en état de défense le camp retranché de Paris, les bois de Taverny furent, comme bien d'autres, rasés par ordre de l'autorité militaire.

Depuis cette époque, à part quelques gros troncs employés par le génie à différents travaux de fortification, les arbres abattus, exposés à toutes les intempéries, pourrissent et seront bientôt complètement inutilisables, même comme bois de chauffage.

C'est ce que les ménagères des environs, la plupart femmes de mobilisés, ont pensé. Aussi un beau jour, le 20 octobre dernier, quelques-uns partirent pour ramasser les bûches que l'incompétence et l'incurie administratives laissaient pourrir.

Les pauvres femmes avaient compté sans les gardemans. Ceux-ci rencontrant les chercheurs de bois mort prirent, sans sembler y attacher d'importance, le même chemin qu'elles, attendant que le larcin fût consommé en lieu de le prévenir, tendant ainsi un véritable gret-apens aux ouvrières qui, devant le silence des pandores, ne doutèrent plus avoir le droit de se chauffer avec du bois qui pourrissait.

C'est pour ce motif que, demain, de courageux citoyens dont les maris sont au front, comparaitront devant les juges de Pontoise sous l'inculpation d'avoir, dit la citation, « soustrait une certaine quantité de bois préjudiciable à l'Etat ».

Il est toujours un procureur de la République pour ordonner les poursuites ; nous ne voulons pas croire qu'il se trouvera des juges pour condamner.

Il serait peut-être utile pour le bon ordre, que la justice n'attache pas trop d'importance aux rapports de ses agents contre celles qui, pour se chauffer l'hiver, ramassent du bois mort. Maurice FOURNIE.

L'Enseignement de l'Allemand

L'enquête de M. Maurice Ajam

M. Maurice Ajam, député de la Sarthe, publie encore quelques opinions sur le sort que réserve l'avenir à l'enseignement de la langue allemande en France.

« Citons la réponse de M. Ernest-Charles, le critique bien connu : L'enseignement de l'allemand précédera en France après la guerre comme il précérait avant. Le sentiment est tout-puissant chez nous lorsqu'il peut nous entraîner à diminuer nos efforts. Par haine des Allemands, nous nous abstenons donc, très volontiers, d'apprendre l'allemand. On n'aura pas besoin de faire une campagne de presse pour nous y engager. D'ailleurs, avouons-nous jamais appris l'allemand ? Combien de Français aujourd'hui sont capables de parler l'allemand ? Très peu. Il y en aura un peu moins demain. Et les professeurs d'allemand se trouveront sans utilité, ce qui ne veut pas dire qu'ils seront sans emploi. En France, l'emploi demeure où l'utilité cesse. Ils pourront rendre des services en enseignant le français, si toutefois ils le savent, ce qui n'est pas certain, car on ne sait plus guère le français en France. Ils rendront beaucoup plus de services à leur pays s'ils consentent à devenir voyageurs de commerce. Mais je ne compte pas qu'ils y consentiront. La langue française doit devenir, décidément, la langue question d'importance secondaire. L'allemand ne peut être parlé que par des Allemands. Il n'est pas, il ne sera pas la langue internationale. Le français est une langue internationale ; il doit le devenir plus encore. Voilà la question essentielle. La langue française doit devenir décidément la langue auxiliaire de l'élite universelle. Noviceur l'a annoncé. Welts la prévu. En France, nous sommes déjà une vingtaine de personnes qui l'espérons. Il faut que notre espérance se réalise. Jamais les circonstances n'ont été plus favorables qu'elles ne le seront au lendemain de la victoire. Conclusion : apprenons l'anglais (car il y a aussi la langue anglaise, et elle est aussi et elle doit être une langue internationale), apprenons l'anglais ; apprenons et propagons le français. J. ERNEST-CHARLES.

« On est fier de marcher à quatre pattes, de « défrayer » les scories de la société et de « faire un sort aux mauvaises odeurs. » Dirait-on pas que Léon Baudet, quand il écrit ces lignes, pensait à des propres paroles, si malpropres : La Lutte et ses morphinomanes, la déchéance et ses voleurs, les Kamatcha et leurs crépins et leurs malades ? Et en fait de mauvaises odeurs, sentez, ceci, quelques pages après les lignes que vous venez de lire : « A un moment donné, vers une heure du matin en général, il se dégageait tout à coup de cette agglomération d'habitat des deux sexes, en sautoir ou en chaleur, une odeur âcre et spécialement fétide. Je suis analysée matras par moi. On y retrouvait le suint, l'huile rance, l'infestation malsaine, et je ne sais quoi de fétide et de sordide, de grand et de pourri qui émane des quatuorze manduis... »

« N'est-ce point là à faire un sort aux mauvaises odeurs ? » Osez soutenir, après cela, que Léon Baudet n'est pas un porcure qui se détecte dans sa fange. Les joyeux Fantasio a donné quelques « motifs » de punition particulièrement réjouissants :

« Quatre jours de salle de police » pour avoir été trouvé par l'adjoint C... en train d'uriner contre un mur en tournant le dos à ce mur, ce qui est immoral et obscène. Même punition « pour avoir fait un horrible vacarme en frappant des pieds à tour de bras. »

Dans les salons de la Chambre de commerce britannique de Paris, s'éleva hier un conseil de révision anglais. Avec le régime habituel à leur rareté arrivés, un peu plus de trois cents volontaires, devant le conseil général d'Angleterre et quatre médecins majors anglais ils furent examinés. « Well ! »

« Ce mot fut répété trois cents fois par les nouveaux enrôlés. L'armée anglaise comptait trois cents soldats de plus. »

« On est fier de marcher à quatre pattes, de « défrayer » les scories de la société et de « faire un sort aux mauvaises odeurs. » Dirait-on pas que Léon Baudet, quand il écrit ces lignes, pensait à des propres paroles, si malpropres : La Lutte et ses morphinomanes, la déchéance et ses voleurs, les Kamatcha et leurs crépins et leurs malades ? Et en fait de mauvaises odeurs, sentez, ceci, quelques pages après les lignes que vous venez de lire : « A un moment donné, vers une heure du matin en général, il se dégageait tout à coup de cette agglomération d'habitat des deux sexes, en sautoir ou en chaleur, une odeur âcre et spécialement fétide. Je suis analysée matras par moi. On y retrouvait le suint, l'huile rance, l'infestation malsaine, et je ne sais quoi de fétide et de sordide, de grand et de pourri qui émane des quatuorze manduis... »

« N'est-ce point là à faire un sort aux mauvaises odeurs ? » Osez soutenir, après cela, que Léon Baudet n'est pas un porcure qui se détecte dans sa fange. Les joyeux Fantasio a donné quelques « motifs » de punition particulièrement réjouissants :

« Quatre jours de salle de police » pour avoir été trouvé par l'adjoint C... en train d'uriner contre un mur en tournant le dos à ce mur, ce qui est immoral et obscène. Même punition « pour avoir fait un horrible vacarme en frappant des pieds à tour de bras. »

Dans les salons de la Chambre de commerce britannique de Paris, s'éleva hier un conseil de révision anglais. Avec le régime habituel à leur rareté arrivés, un peu plus de trois cents volontaires, devant le conseil général d'Angleterre et quatre médecins majors anglais ils furent examinés. « Well ! »

« Ce mot fut répété trois cents fois par les nouveaux enrôlés. L'armée anglaise comptait trois cents soldats de plus. »

« On est fier de marcher à quatre pattes, de « défrayer » les scories de la société et de « faire un sort aux mauvaises odeurs. » Dirait-on pas que Léon Baudet, quand il écrit ces lignes, pensait à des propres paroles, si malpropres : La Lutte et ses morphinomanes, la déchéance et ses voleurs, les Kamatcha et leurs crépins et leurs malades ? Et en fait de mauvaises odeurs, sentez, ceci, quelques pages après les lignes que vous venez de lire : « A un moment donné, vers une heure du matin en général, il se dégageait tout à coup de cette agglomération d'habitat des deux sexes, en sautoir ou en chaleur, une odeur âcre et spécialement fétide. Je suis analysée matras par moi. On y retrouvait le suint, l'huile rance, l'infestation malsaine, et je ne sais quoi de fétide et de sordide, de grand et de pourri qui émane des quatuorze manduis... »

« N'est-ce point là à faire un sort aux mauvaises odeurs ? » Osez soutenir, après cela, que Léon Baudet n'est pas un porcure qui se détecte dans sa fange. Les joyeux Fantasio a donné quelques « motifs » de punition particulièrement réjouissants :

« Quatre jours de salle de police » pour avoir été trouvé par l'adjoint C... en train d'uriner contre un mur en tournant le dos à ce mur, ce qui est immoral et obscène. Même punition « pour avoir fait un horrible vacarme en frappant des pieds à tour de bras. »

Dans les salons de la Chambre de commerce britannique de Paris, s'éleva hier un conseil de révision anglais. Avec le régime habituel à leur rareté arrivés, un peu plus de trois cents volontaires, devant le conseil général d'Angleterre et quatre médecins majors anglais ils furent examinés. « Well ! »

« Ce mot fut répété trois cents fois par les nouveaux enrôlés. L'armée anglaise comptait trois cents soldats de plus. »

« On est fier de marcher à quatre pattes, de « défrayer » les scories de la société et de « faire un sort aux mauvaises odeurs. » Dirait-on pas que Léon Baudet, quand il écrit ces lignes, pensait à des propres paroles, si malpropres : La Lutte et ses morphinomanes, la déchéance et ses voleurs, les Kamatcha et leurs crépins et leurs malades ? Et en fait de mauvaises odeurs, sentez, ceci, quelques pages après les lignes que vous venez de lire : « A un moment donné, vers une heure du matin en général, il se dégageait tout à coup de cette agglomération d'habitat des deux sexes, en sautoir ou en chaleur, une odeur âcre et spécialement fétide. Je suis analysée matras par moi. On y retrouvait le suint, l'huile rance, l'infestation malsaine, et je ne sais quoi de fétide et de sordide, de grand et de pourri qui émane des quatuorze manduis... »

« N'est-ce point là à faire un sort aux mauvaises odeurs ? » Osez soutenir, après cela, que Léon Baudet n'est pas un porcure qui se détecte dans sa fange. Les joyeux Fantasio a donné quelques « motifs » de punition particulièrement réjouissants :

« Quatre jours de salle de police » pour avoir été trouvé par l'adjoint C... en train d'uriner contre un mur en tournant le dos à ce mur, ce qui est immoral et obscène. Même punition « pour avoir fait un horrible vacarme en frappant des pieds à tour de bras. »

Dans les salons de la Chambre de commerce britannique de Paris, s'éleva hier un conseil de révision anglais. Avec le régime habituel à leur rareté arrivés, un peu plus de trois cents volontaires, devant le conseil général d'Angleterre et quatre médecins majors anglais ils furent examinés. « Well ! »

« Ce mot fut répété trois cents fois par les nouveaux enrôlés. L'armée anglaise comptait trois cents soldats de plus. »

« On est fier de marcher à quatre pattes, de « défrayer » les scories de la société et de « faire un sort aux mauvaises odeurs. » Dirait-on pas que Léon Baudet, quand il écrit ces lignes, pensait à des propres paroles, si malpropres : La Lutte et ses morphinomanes, la déchéance et ses voleurs, les Kamatcha et leurs crépins et leurs malades ? Et en fait de mauvaises odeurs, sentez, ceci, quelques pages après les lignes que vous venez de lire : « A un moment donné, vers une heure du matin en général, il se dégageait tout à coup de cette agglomération d'habitat des deux sexes, en sautoir ou en chaleur, une odeur âcre et spécialement fétide. Je suis analysée matras par moi. On y retrouvait le suint, l'huile rance, l'infestation malsaine, et je ne sais quoi de fétide et de sordide, de grand et de pourri qui émane des quatuorze manduis... »

AUX ÉCOUTES

M. Beaunier et Voltaire

Cette fois ça y est, c'est définitif. L'Allemagne mobilise ses guerriers. Grecien va porter officiellement le casque à pointe. On annonce de Bavière que les femmes vont être employées comme agents de police pour la surveillance de la vente des denrées alimentaires. On va leur d'abord leur faire garder les prisonniers, mais on a craint, qu'avec eux, elle ne devienne rapidement trop familières. Elles regardent sur les marchés, on les appellera sans doute des Politteuf, stermunnenbenutzerinnen, gehartigkeitsfrauen.

« On est fier de marcher à quatre pattes, de « défrayer » les scories de la société et de « faire un sort aux mauvaises odeurs. » Dirait-on pas que Léon Baudet, quand il écrit ces lignes, pensait à des propres paroles, si malpropres : La Lutte et ses morphinomanes, la déchéance et ses voleurs, les Kamatcha et leurs crépins et leurs malades ? Et en fait de mauvaises odeurs, sentez, ceci, quelques pages après les lignes que vous venez de lire : « A un moment donné, vers une heure du matin en général, il se dégageait tout à coup de cette agglomération d'habitat des deux sexes, en sautoir ou en chaleur, une odeur âcre et spécialement fétide. Je suis analysée matras par moi. On y retrouvait le suint, l'huile rance, l'infestation malsaine, et je ne sais quoi de fétide et de sordide, de grand et de pourri qui émane des quatuorze manduis... »

« N'est-ce point là à faire un sort aux mauvaises odeurs ? » Osez soutenir, après cela, que Léon Baudet n'est pas un porcure qui se détecte dans sa fange. Les joyeux Fantasio a donné quelques « motifs » de punition particulièrement réjouissants :

« Quatre jours de salle de police » pour avoir été trouvé par l'adjoint C... en train d'uriner contre un mur en tournant le dos à ce mur, ce qui est immoral et obscène. Même punition « pour avoir fait un horrible vacarme en frappant des pieds à tour de bras. »

Dans les salons de la Chambre de commerce britannique de Paris, s'éleva hier un conseil de révision anglais. Avec le régime habituel à leur rareté arrivés, un peu plus de trois cents volontaires, devant le conseil général d'Angleterre et quatre médecins majors anglais ils furent examinés. « Well ! »

« Ce mot fut répété trois cents fois par les nouveaux enrôlés. L'armée anglaise comptait trois cents soldats de plus. »

« On est fier de marcher à quatre pattes, de « défrayer » les scories de la société et de « faire un sort aux mauvaises odeurs. » Dirait-on pas que Léon Baudet, quand il écrit ces lignes, pensait à des propres paroles, si malpropres : La Lutte et ses morphinomanes, la déchéance et ses voleurs, les Kamatcha et leurs crépins et leurs malades ? Et en fait de mauvaises odeurs, sentez, ceci, quelques pages après les lignes que vous venez de lire : « A un moment donné, vers une heure du matin en général, il se dégageait tout à coup de cette agglomération d'habitat des deux sexes, en sautoir ou en chaleur, une odeur âcre et spécialement fétide. Je suis analysée matras par moi. On y retrouvait le suint, l'huile rance, l'infestation malsaine, et je ne sais quoi de fétide et de sordide, de grand et de pourri qui émane des quatuorze manduis... »

« N'est-ce point là à faire un sort aux mauvaises odeurs ? » Osez soutenir, après cela, que Léon Baudet n'est pas un porcure qui se détecte dans sa fange. Les joyeux Fantasio a donné quelques « motifs » de punition particulièrement réjouissants :

« Quatre jours de salle de police » pour avoir été trouvé par l'adjoint C... en train d'uriner contre un mur en tournant le dos à ce mur, ce qui est immoral et obscène. Même punition « pour avoir fait un horrible vacarme en frappant des pieds à tour de bras. »

Dans les salons de la Chambre de commerce britannique de Paris, s'éleva hier un conseil de révision anglais. Avec le régime habituel à leur rareté arrivés, un peu plus de trois cents volontaires, devant le conseil général d'Angleterre et quatre médecins majors anglais ils furent examinés. « Well ! »

« Ce mot fut répété trois cents fois par les nouveaux enrôlés. L'armée anglaise comptait trois cents soldats de plus. »

« On est fier de marcher à quatre pattes, de « défrayer » les scories de la société et de « faire un sort aux mauvaises odeurs. » Dirait-on pas que Léon Baudet, quand il écrit ces lignes, pensait à des propres paroles, si malpropres : La Lutte et ses morphinomanes, la déchéance et ses voleurs, les Kamatcha et leurs crépins et leurs malades ? Et en fait de mauvaises odeurs, sentez, ceci, quelques pages après les lignes que vous venez de lire : « A un moment donné, vers une heure du matin en général, il se dégageait tout à coup de cette agglomération d'habitat des deux sexes, en sautoir ou en chaleur, une odeur âcre et spécialement fétide. Je suis analysée matras par moi. On y retrouvait le suint, l'huile rance, l'infestation malsaine, et je ne sais quoi de fétide et de sordide, de grand et de pourri qui émane des quatuorze manduis... »

« N'est-ce point là à faire un sort aux mauvaises odeurs ? » Osez soutenir, après cela, que Léon Baudet n'est pas un porcure qui se détecte dans sa fange. Les joyeux Fantasio a donné quelques « motifs » de punition particulièrement réjouissants :

« Quatre jours de salle de police » pour avoir été trouvé par l'adjoint C... en train d'uriner contre un mur en tournant le dos à ce mur, ce qui est immoral et obscène. Même punition « pour avoir fait un horrible vacarme en frappant des pieds à tour de bras. »

Dans les salons de la Chambre de commerce britannique de Paris, s'éleva hier un conseil de révision anglais. Avec le régime habituel à leur rareté arrivés, un peu plus de trois cents volontaires, devant le conseil général d'Angleterre et quatre médecins majors anglais ils furent examinés. « Well ! »

« Ce mot fut répété trois cents fois par les nouveaux enrôlés. L'armée anglaise comptait trois cents soldats de plus. »

« On est fier de marcher à quatre pattes, de « défrayer » les scories de la société et de « faire un sort aux mauvaises odeurs. » Dirait-on pas que Léon Baudet, quand il écrit ces lignes, pensait à des propres paroles, si malpropres : La Lutte et ses morphinomanes, la déchéance et ses voleurs, les Kamatcha et leurs crépins et leurs malades ? Et en fait de mauvaises odeurs, sentez, ceci, quelques pages après les lignes que vous venez de lire : « A un moment donné, vers une heure du matin en général, il se dégageait tout à coup de cette agglomération d'habitat des deux sexes, en sautoir ou en chaleur, une odeur âcre et spécialement fétide. Je suis analysée matras par moi. On y retrouvait le suint, l'huile rance, l'infestation malsaine, et je ne sais quoi de fétide et de sordide, de grand et de pourri qui émane des quatuorze manduis... »

« N'est-ce point là à faire un sort aux mauvaises odeurs ? » Osez soutenir, après cela, que Léon Baudet n'est pas un porcure qui se détecte dans sa fange. Les joyeux Fantasio a donné quelques « motifs » de punition particulièrement réjouissants :

« Quatre jours de salle de police » pour avoir été trouvé par l'adjoint C... en train d'uriner contre un mur en tournant le dos à ce mur, ce qui est immoral et obscène. Même punition « pour avoir fait un horrible vacarme en frappant des pieds à tour de bras. »

Dans les salons de la Chambre de commerce britannique de Paris, s'éleva hier un conseil de révision anglais. Avec le régime habituel à leur rareté arrivés, un peu plus de trois cents volontaires, devant le conseil général d'Angleterre et quatre médecins majors anglais ils furent examinés. « Well ! »

« Ce mot fut répété trois cents fois par les nouveaux enrôlés. L'armée anglaise comptait trois cents soldats de plus. »

M. Beaunier et Voltaire

Cette fois ça y est, c'est définitif. L'Allemagne mobilise ses guerriers. Grecien va porter officiellement le casque à pointe. On annonce de Bavière que les femmes vont être employées comme agents de police pour la surveillance de la vente des denrées alimentaires. On va leur d'abord leur faire garder les prisonniers, mais on a craint, qu'avec eux, elle ne devienne rapidement trop familières. Elles regardent sur les marchés, on les appellera sans doute des Politteuf, stermunnenbenutzerinnen, gehartigkeitsfrauen.

« On est fier de marcher à quatre pattes, de « défrayer » les scories de la société et de « faire un sort aux mauvaises odeurs. » Dirait-on pas que Léon Baudet, quand il écrit ces lignes, pensait à des propres paroles, si malpropres : La Lutte et ses morphinomanes, la déchéance et ses voleurs, les Kamatcha et leurs crépins et leurs malades ? Et en fait de mauvaises odeurs, sentez, ceci, quelques pages après les lignes que vous venez de lire : « A un moment donné, vers une heure du matin en général, il se dégageait tout à coup de cette agglomération d'habitat des deux sexes, en sautoir ou en chaleur, une odeur âcre et spécialement fétide. Je suis analysée matras par moi. On y retrouvait le suint, l'huile rance, l'infestation malsaine, et je ne sais quoi de fétide et de sordide, de grand et de pourri qui émane des quatuorze manduis... »

« N'est-ce point là à faire un sort aux mauvaises odeurs ? » Osez soutenir, après cela, que Léon Baudet n'est pas un porcure qui se détecte dans sa fange. Les joyeux Fantasio a donné quelques « motifs » de punition particulièrement réjouissants :

« Quatre jours de salle de police » pour avoir été trouvé par l'adjoint C... en train d'uriner contre un mur en tournant le dos à ce mur, ce qui est immoral et obscène. Même punition « pour avoir fait un horrible vacarme en frappant des pieds à tour de bras. »

Dans les salons de la Chambre de commerce britannique de Paris, s'éleva hier un conseil de révision anglais. Avec le régime habituel à leur rareté arrivés, un peu plus de trois cents volontaires, devant le conseil général d'Angleterre et quatre médecins majors anglais ils furent examinés. « Well ! »

« Ce mot fut répété trois cents fois par les nouveaux enrôlés. L'armée anglaise comptait trois cents soldats de plus. »

« On est fier de marcher à quatre pattes, de « défrayer » les scories de la société et de « faire un sort aux mauvaises odeurs. » Dirait-on pas que Léon Baudet, quand il écrit ces lignes, pensait à des propres paroles, si malpropres : La Lutte et ses morphinomanes, la déchéance et ses voleurs, les Kamatcha et leurs crépins et leurs malades ? Et en fait de mauvaises odeurs, sentez, ceci, quelques pages après les lignes que vous venez de lire : « A un moment donné, vers une heure du matin en général, il se dégageait tout à coup de cette agglomération d'habitat des deux sexes, en sautoir ou en chaleur, une odeur âcre et spécialement fétide. Je suis analysée matras par moi. On y retrouvait le suint, l'huile rance, l'infestation malsaine, et je ne sais quoi de fétide et de sordide, de grand et de pourri qui émane des quatuorze manduis... »

« N'est-ce point là à faire un sort aux mauvaises odeurs ? » Osez soutenir, après cela, que Léon Baudet n'est pas un porcure qui se détecte dans sa fange. Les joyeux Fantasio a donné quelques « motifs » de punition particulièrement réjouissants :

« Quatre jours de salle de police » pour avoir été trouvé par l'adjoint C... en train d'uriner contre un mur en tournant le dos à ce mur, ce qui est immoral et obscène. Même punition « pour avoir fait un horrible vacarme en frappant des pieds à tour de bras. »

Dans les salons de la Chambre de commerce britannique de Paris, s'éleva hier un conseil de révision anglais. Avec le régime habituel à leur rareté arrivés, un peu plus de trois cents volontaires, devant le conseil général d'Angleterre et quatre médecins majors anglais ils furent examinés. « Well ! »

« Ce mot fut répété trois cents fois par les nouveaux enrôlés. L'armée anglaise comptait trois cents soldats de plus. »

« On est fier de marcher à quatre pattes, de « défrayer » les scories de la société et de « faire un sort aux mauvaises odeurs. » Dirait-on pas que Léon Baudet, quand il écrit ces lignes, pensait à des propres paroles, si malpropres : La Lutte et ses morphinomanes, la déchéance et ses voleurs, les Kamatcha et leurs crépins et leurs malades ? Et en fait de mauvaises odeurs, sentez, ceci, quelques pages après les lignes que vous venez de lire : « A un moment donné, vers une heure du matin en général, il se dégageait tout à coup de cette agglomération d'habitat des deux sexes, en sautoir ou en chaleur, une odeur âcre et spécialement fétide. Je suis analysée matras par moi. On y retrouvait le suint, l'huile rance, l'infestation malsaine, et je ne sais quoi de fétide et de sordide, de grand et de pourri qui émane des quatuorze manduis... »

« N'est-ce point là à faire un sort aux mauvaises odeurs ? » Osez soutenir, après cela, que Léon Baudet n'est pas un porcure qui se détecte dans sa fange. Les joyeux Fantasio a donné quelques « motifs » de punition particulièrement réjouissants :

« Quatre jours de salle de police » pour avoir été trouvé par l'adjoint C... en train d'uriner contre un mur en tournant le dos à ce mur, ce qui est immoral et obscène. Même punition « pour avoir fait un horrible vacarme en frappant des pieds à tour de bras. »

Dans les salons de la Chambre de commerce britannique de Paris, s'éleva hier un conseil de révision anglais. Avec le régime habituel à leur rareté arrivés, un peu plus de trois cents volontaires, devant le conseil général d'Angleterre et quatre médecins majors anglais ils furent examinés. « Well ! »

« Ce mot fut répété trois cents fois par les nouveaux enrôlés. L'armée anglaise comptait trois cents soldats de plus. »

« On est fier de marcher à quatre pattes, de « défrayer » les scories de la société et de « faire un sort aux mauvaises odeurs. » Dirait-on pas que Léon Baudet, quand il écrit ces lignes, pensait à des propres paroles, si malpropres : La Lutte et ses morphinomanes, la déchéance et ses voleurs, les Kamatcha et leurs crépins et leurs malades ? Et en fait de mauvaises odeurs, sentez, ceci, quelques pages après les lignes que vous venez de lire : « A un moment donné, vers une heure du matin en général, il se dégageait tout à coup de cette agglomération d'habitat des deux sexes, en sautoir ou en chaleur, une odeur âcre et spécialement fétide. Je suis analysée matras par moi. On y retrouvait le suint, l'huile rance, l'infestation malsaine, et je ne sais quoi de fétide et de sordide, de grand et de pourri qui émane des quatuorze manduis... »

« N'est-ce point là à faire un sort aux mauvaises odeurs ? » Osez soutenir, après cela, que Léon Baudet n'est pas un porcure qui se détecte dans sa fange. Les joyeux Fantasio a donné quelques « motifs » de punition particulièrement réjouissants :

« Quatre jours de salle de police » pour avoir été trouvé par l'adjoint C... en train d'uriner contre un mur en tournant le dos à ce mur, ce qui est immoral et obscène. Même punition « pour avoir fait un horrible vacarme en frappant des pieds à tour de bras. »

Dans les salons de la Chambre de commerce britannique de Paris, s'éleva hier un conseil de révision anglais. Avec le régime habituel à leur rareté arrivés, un peu plus de trois cents volontaires, devant le conseil général d'Angleterre et quatre médecins majors anglais ils furent examinés. « Well ! »

« Ce mot fut répété trois cents fois par les nouveaux enrôlés. L'armée anglaise comptait trois cents soldats de plus. »

Les Planches

ÉCHOS

La « Coopération des Artistes » vient de se fonder, sous les plus éminents patronages, pour organiser des représentations données au profit des artistes qui y prendront part et au profit également des divers œuvres d'artistes.

La première matinée aura lieu le dimanche 20 courant au Trocadéro ; au programme : Fragments de Rigoletto, par Mmes Campredon, Lapeyrette, MM. Roselly, Gresse ; le deuxième acte de Carmen, interprété en costumes par Mlle Bataille, MM. Darnel et Audouin.

Les opérettes françaises interprétées par Mmes Angèle Gril, Marguerite Herteroy, Méthy, Marie Thériou, etc. Des danses, par Mmes Léa Piron, Rouvier, Sawagoot, Schwartz, Urban et M. Aveline. Enfin on entendra Mlle Marguerite Deval dans une scène de revue, MM. Polin, Fursy dans leurs meilleures chansons. Orchestre : Emile Bourgeois, Prix des places, de 4 francs à 1 franc.

COUVERTURES

Laine et mérinos. Stock important. L. Anard, 1, rue du Sentier, Paris.